

Émetteur : Brice Hardy

Destinataires : Tous les jeunes élus, G. Brun, M. Jacques, service communication

Date de la réunion : mercredi 6 mars 2024 – 15h / 17h

Présents : AUSSEL Maxine, DEQUATRE Noémi, DESPRES Benjamin, EUVRARD Gabriel, MALLET Tara, PARADIS Ilana, PERRIN-VIDOZ Louison, PERU Arthur, ROCHAS TEXEIRA William, RUBILLON Sacha

Excusés : BAKTHAR Yousra, EL HAJJAMI Youssef, ROUILLON IFFLAND Héloïse, ROUILLON IFFLAND Maxime, TAHRI Imrane

Ordre du jour :

- Retours sur la participation à la collecte des Restos du Cœur
- Vote sur les horaires du CMJ
- Carnaval 2024
- Action « Nettoyons la nature »
- Questions diverses

Collecte des restos du cœur

La séance commence par un échange autour de la participation du Conseil Municipal des jeunes à la collecte des Restos du Cœur. Brice Hardy, coordinateur jeunesse, remercie les participants et partage quelques chiffres. Les jeunes conseillers présents le samedi 2 mars sont invités à partager leur expérience afin d'étoffer le bilan de cette action.

Le bilan de l'action vous sera communiqué dans les plus brefs délais.

Vote sur les horaires du CMJ

Afin d'organiser au mieux les séances du CMJ et de favoriser l'implication des élus, Brice propose de soumettre au vote les horaires des prochaines séances.

14h – 16h	15h – 17h	16h – 18h
1 voix	3 voix	6 voix

À compter de maintenant et sauf cas exceptionnel, les prochaines séances du CMJ se tiendront de 16h à 18h.

Carnaval 2024

Pour rappel, le carnaval aura lieu le vendredi 19 avril 2024 et aura pour thème le sport. Le cortège partira du Rubis'cube à 14h45. Le rassemblement avec tous les participants se fera à 15h30 sur le parking Chausy. Arrivée prévue sur la place du 14 juillet vers 16h30. Une boum est organisée à partir de 17h dans la salle Pommier.

Le CMJ est informé d'un changement concernant le carnaval 2024. Le concours que les jeunes élus souhaitaient organiser doit être réadapté. Il est donc proposé aux jeunes de réaliser une tombola lors du défilé.

Les membres du CMJ participant au carnaval devront donc distribuer des papiers et des crayons à chaque enfant présent ce jour-là et souhaitant participer à la tombola. Ces enfants devront inscrire leur nom et prénom et déposer leur papier dans l'urne prévue à cet effet.

Au début de la boum, les membres du CMJ procéderont au tirage au sort et récompenseront 5 enfants.

Arthur demande s'il lui est possible de s'investir dans la gestion de la buvette mise en place par la mairie.

Louison est prête à s'investir elle aussi.

Une réponse leur sera donnée avant la prochaine séance du Conseil Municipal des Jeunes.

Action « Nettoyons la nature »

Comme convenu, Brice fait part de ses observations aux membres du CMJ.

- La montée des vignes *chemin du Passage de Barbière* ne paraît pas très intéressante et n'est pas suffisamment sécurisée.
- Les berges de la Robine de Lidl au Gymnase de Plein-Soleil semblent intéressantes et permettraient d'accueillir du monde. L'endroit étant propre, il faudra demander aux services municipaux de ne pas ramasser de déchets quelques semaines avant le début de l'action. Niveau sécurité, il faudra être vigilant concernant les berges, la route et les abords du gymnase.
- La ruelle près de la piscine d'été, le city-stade, le parking Chaussy, la Grande Prairie et le stade d'honneur se prêtent bien à ce genre d'action. Cet espace suffisamment grand et central permettrait d'impliquer beaucoup de participants et d'être bien visible. Il faudra être vigilant aux bords des routes ainsi qu'au parking très utilisé.

Quelques membres du CMJ partagent de nouveaux lieux : les abords du collège et le bois de Piéjoux. Ces lieux ont été visités en amont et voici le retour fait aux jeunes élus :

- Les abords du collège sont souvent nettoyés par les services municipaux et assez restreints en termes d'espace.
- Le bois de Piéjoux se prête à ce genre d'action. Il est suffisamment grand pour accueillir des participants, sécurisé et les déchets peuvent vite s'y retrouver.

Les jeunes élus sont invités à voter pour le lieu qui leur convient le plus pour cette première action. Ils peuvent se positionner sur plusieurs lieux.

Montée des vignes	Berges vers Plein-Soleil	Piscine d'été et Chaussy	Bois de Piéjoux
3 voix	1 voix	3 voix	10 voix

Il est donc décidé de réaliser cette action dans le bois de Piéjoux.

Afin de pouvoir organiser cet événement avec les différents services de la mairie et en faire la promotion, il est décidé que cette action aura lieu durant le mois de mai. La date précise reste à définir.

Brice doit se rapprocher des différents services et proposer des dates précises au CMJ.

Les jeunes élus sont invités à partager leurs idées de concours à organiser. Un vote est proposé afin de retenir 5 thématiques qui seront récompensées.

La personne qui récolte le plus de plastique	Le plus de canettes	Le plus de déchets	Le plus de paquets de « pipas »	L'objet le plus insolite
6 voix	1 voix	8 voix	0 voix	9 voix

Le plus de paquets de bonbons	Le plus d'objets électroniques / technologiques	Le plus de mégots	Le plus d'objets qui fonctionnent toujours
2 voix	9 voix	2 voix	8 voix

Il est donc retenu de récompenser 5 personnes. Celles qui auront récolté le plus d'objet technologique, l'objet le plus insolite, le plus d'objet encore en état de fonctionnement, le plus de déchets, le plus de plastique, recevront une des coupes créées par le CMJ pour l'occasion.

Questions diverses

Ilana souhaite échanger au sujet du harcèlement au collège. Elle explique que c'est un sujet auquel les jeunes sont sensibilisés et qui est abordé au collège.

Si des enfants sont censés intervenir sur ce sujet notamment lors des temps de récréation, elle constate que ce n'est pas le cas. Il lui est suggéré d'en référer aux professeurs du collège, seule ou accompagnée, lorsqu'elle constate ces mauvais agissements et apporter son soutien au jeune impliqué. Brice se rapprochera des personnes compétentes pour faire remonter l'information.

Il est aussi suggéré de revenir sur ce point lors des prochains CMJ afin de l'approfondir.

Noémi souhaite savoir si la cocarde que les membres du Conseil Municipal des Jeunes pourra être gardée ou si celle-ci doit être rendue à la fin de son mandat.

Cette cocarde appartient aux membres du CMJ et symbolise leur investissement durant leur vie de jeune. Elle sera gardée par l'ensemble des jeunes élus à l'issue de leur mandat mais ne peut être utilisée que durant leur mandat.

Sacha souhaite partager une idée avec les autres membres du CMJ : créer une soirée d'halloween sur le thème de l'horreur.

Il est invité à réfléchir un peu plus à son idée afin que l'on en discute lors des prochaines séances.

Maxine se questionne sur l'arrivée de la fibre à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle observe depuis pratiquement un an un panneau annonçant son arrivée mais constate que ce n'est pas encore le cas. Elle est informée que les travaux ont débuté mais que le délai entre le début des travaux, leur réalisation et la possibilité de s'abonner sont longs. Il lui a été partagé la [carte de l'ARCEP](#) montrant l'avancement des travaux.

D'autres informations peuvent être trouvées sur le [site de la Ville](#) et celui d'[Ardèche Drôme Numérique](#). À ce jour, la partie sud de la ville devrait néanmoins être raccordée à la fibre.

Noémi intervient au sujet de la cantine de l'école du Pialon. Elle regrette l'utilisation de vaisselle en carton depuis quelques semaines par manque de personnel pour la plonge d'après ce qu'elle a entendu dire.

Cet échange sur la cantine soulève d'autres remarques :

- Les repas sont consommés à peine chaud
- Certains enfants regrettent que les bons repas soient uniquement végétariens et prennent l'exemple des lasagnes qu'ils aimeraient consommer avec de la viande.
- L'impression d'avoir du poisson toute une semaine.

Après échange avec les services, il apparaît que 2 repas ont été servis dans de la vaisselle jetable à la cantine du Pialon ces derniers jours. Concernant le repas qui n'est pas suffisamment chaud au moment de la consommation, l'information a été remontée. Après vérification des menus, il apparaît qu'il n'y a qu'un seul repas poisson par semaine.

Elle aimerait aussi voir du mobilier-atelier pour les chiens que l'on peut promener dans la prairie en contrebas du Lidl.

Le CMJ a pour vocation d'encourager les jeunes élus à concevoir et à mettre en œuvre des projets bénéfiques pour la communauté et la ville.

Comme annoncé, la séance prévue le 3 avril 2024 est décalée au 10 avril 2024. Le lieu sera confirmé lors de l'envoi de l'ordre du jour.

**La prochaine séance du CMJ aura lieu
le mercredi 10 avril 2024
de 16h00 à 18h00
en salle Girard.**